

Réunion des associations

Le 8 Juin à L'UL CGT des 1er/2eme.

Présents : Alberte Leclercq (Atelier des Halles), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Arnaud Vignon (Atelier des Halles), Bernard Blot (Amicale du 118 rue Rambuteau), Bruno René-Bazin (La Clairière), Cedrick Allmang (Atelier des Halles), Christine Jollin (Piétons et cyclistes des Halles), Diven Casarini (UL-CGT), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Georges Lavergne (UL CGT), Isabelle Thomas-Le Doré (Vivre le Marais), Françoise Thomas (Vivre le Quartier des Halles), Michèle Collin (Institut français d'urbanisme), Raoul Pastrana (Atelier d'urbanisme du 3ème), Robert Allezaud (Atelier des Halles), Thierry Le Roy (garant de la concertation des Halles)

Excusés : Laetitia Mougenot (Comité de soutien et de promotion du jardin d'aventures des Halles), Fanny Corderoy du Tiers (Chant-Danse des sourds(*)), Rachid Benferhat (Emmaüs), Patricia Millepied (CFDT-Banque de France), Micheline Mouradian (CGT-Banque de France), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet/Les Halles)

Responsabilités : président de séance (Thierry Le Roy), modérateur (Bruno René-Bazin), rapporteur (Cedrick Allmang), rédacteur (Arnaud Vignon), organisateur (Atelier des Halles)

Prochaines réunions proposées par le garant avec sa participation :

- suite de la rencontre du 8 juin : 26 juin 2006 à 19h à l'UL CGT, 11 rue Léopold Bellan, Paris 2ème (réunion également ouverte à toutes les associations qui travaillent sur les Halles).

déambulation nocturne dans les Halles : 30 juin à 20h, à partir du café à l'angle des rues Montmartre et Montorgueil,

(* faute de traduction, des malentendants n'ont pu, une fois de plus, participer au débat. Bruno René-Bazin rappelle que la mairie devrait subventionner ce genre d'initiative.

Déroulement de la réunion : plutôt que d'insister sur l'opposition «dissensus / consensus » proposée par Paris des Halles, le président de séance a choisi de faire réagir l'assemblée sur les trois pôles proposés en amont d'une trame par l'Atelier des Halles : la concertation sur le projet, son sens et son aménagement. Le garant ayant opté pour un débat ouvert plutôt que l'énumération d'un catalogue, plusieurs points n'ayant pas eu le temps d'être traités seront mis en discussion lors de la réunion suivante).

Accomplir a cependant réaffirmé son souhait qu'une fois parcourue la trame proposée par l'Atelier, soient également prises en compte ses 62 propositions qui ne figurent pas forcément de façon très claire dans cette trame: (en pièce jointe : la trame de discussion adoptée par le garant et les 62 propositions d'Accomplir). Elisabeth Bourguinat souligne également que pour elle, l'objet de cette réunion n'est pas de constituer une plateforme pour faire pression sur la ville, mais de nous écouter mutuellement sur les différents thèmes concernant le projet des Halles, afin de mieux comprendre nos points de vue respectifs, ce qui facilitera la concertation officielle.

PRINCIPES GENERAUX : CONCERTATION /SENS/AMENAGEMENTS

CONCERTATION

Principes et organisation.

Outre l'article 4 de la charte du 5 juillet 1996 prôné par la charte adoptée en 2005 sur la nécessité de la transparence, Robert Allezaud rappelle (sans l'article 4 donc), les principales exigences de la charte dite de Corinne Lepage : 1. la concertation commence en amont, 2. est aussi large que possible, 3. est mise en oeuvre par les pouvoirs publics, 5. favorise la participation. 6. s'organise au-tour des temps forts, 7. en présence du garant, 8. est financée par le maître d'ouvrage, 9. fait l'objet d'un bilan (charte de la concertation du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement du 5 juillet 1996) .Par ailleurs, la charte de 2005 avait rigidifié celle, beaucoup plus souple , de Corinne Lepage, où il n'était pas question du bureau. Mais dès lors que les associations des Halles avaient approuvé le texte de la Mairie , l'Atelier des halles ne pouvait qu'en prendre acte.

Elisabeth Bourguinat estime que manifestement , le projet des Halles n'a pas bénéficié dès le départ d'un dispositif de concertation correspondant à cette charte; un tel dispositif n'a été mis en place qu'en 2005, mais on ne peut pas aujourd'hui repartir à zéro. Même si on peut le déplorer, on ne peut que prendre acte que la concertation en amont n'a pas eu lieu. Le dispositif actuel présente peut-être des imperfections, mais il est certainement avec celui de Paris Rive Gauche, l'un des plus avancés pour Paris ; pour elle, nous devons maintenant faire preuve de pragmatisme et commencer à travailler sur le fond plutôt que de vouloir encore perfectionner l'outil de concertation.

Pour Thierry Le Roy, la communication préalable des documents pour le dernier atelier du 7 Juin sur la Voirie a déjà fait ses preuves et permis aux associations de faire des propositions concrètes très utiles à l'équipe projet.

En ce qui concerne le bureau, Thierry Le Roy précise que la première réunion aura lieu le 21 Juin prochain à 19h. Les réunions seront mensuelles, et leur objectif est essentiellement de se préoccuper de problèmes d'organisation (ateliers d'usagers - Internet -calendrier). Les associations participantes sont le Collectif Rénovation des Halles et le Collectif Parole des Halles. Une troisième association sera admise (L'Atelier des Halles est candidat).

Cédrick Allmang et Michèle Collin insistent sur la spécificité de la démarche de l'Atelier des halles qui n'a pas une composition strictement locale et qui met la question métropolitaine au cœur du débat sur les Halles .

Participation : la réussite de la concertation implique que tous les usagers potentiels du site soient pris en compte.

SENS DE L'OPERATION

Raisons initiales de l'aménagement.

Elisabeth Bourguinat rappelle qu'à l'origine, l'opération des Halles était une simple opération de réhabilitation, concernant les pavillons Willerval et les niveaux -4et -5 (mais

pas les 3 niveaux intermédiaires), ainsi qu'un re-dessin du jardin et le traitement des portes du Forum. . On est ensuite passé à une opération beaucoup plus ambitieuse de réaménagement avec l'extension de la zone de constructibilité à l'ensemble du jardin, en contradiction avec la politique de l'actuelle municipalité, qui souhaite conserver et étendre la surface des jardins parisiens. Elle rappelle la promesse faite par Alain Le Garrec au début du projet pour rassurer les riverains : "*Je veillerai à ce que, quoiqu'il arrive, vous conserviez tous vos équipements de proximité*", et note que le projet de supprimer le jardin Lalanne est en contradiction flagrante avec cet engagement.

Michèle Collin insiste d'un point de vue de l'analyse urbaine qu'il n'y a pas eu de véritable programmation en amont par le politique : absence de diagnostics, de contenus, de stratégies autour d'un projet urbain (critique énoncée publiquement lors du débat de l'Arsenal organisé par l'IFU en 2004).

Cedrick Allmang affirme que puisqu'il n'y a pas de projet urbain, il faut donner du sens, inventer.

Concept du projet

Dimension commerciale.

Pour la CGT, on se trouve confronté à une vaste opération de reconfiguration commerciale du centre de Paris vers le luxe, l'opération de la Samaritaine en étant la première étape.

Pour Françoise Thomas, c'est effectivement ce qui avait été recherché dans un premier temps, mais c'est la jeunesse des banlieues qui est venue, et il est très difficile de prévoir un avenir du quartier sur le long terme : il suffirait que la FNAC se retire pour tout remettre en cause. La valeur du foncier est à la base de tout, qu'il s'agisse du logement (gentrification) ou des commerces (petits commerces bas de gamme à fort débit, ou turnover, pour rentabiliser des loyers élevés).

Co-habitation (des populations)

Pour Cedrick Allmang, l'important est de trouver la bonne articulation entre les "nomades" et les "sédentaires".

Elisabeth Bourguinat estime qu'il y a actuellement un fort déséquilibre avec une saturation des espaces par la population "nomade" alors que la population "sédentaire" n'est pas suffisamment bien traitée (prix élevé des logements, d'où le départ des familles, et des fermetures régulières de classes, manque de commerces de proximité, pas de maison des associations, pas de salle des fêtes, peu d'équipements de proximité où les habitants du quartier peuvent se retrouver, etc...) : il est impératif d'y pallier si on veut maintenir de la vie dans le quartier et éviter la muséification du centre de Paris. Même pour le tourisme, il est important que le quartier reste vivant: les touristes apprécient le côté "Amélie Poulain" d'un quartier.

Pour la CGT, les besoins des salariés sont identiques à ceux des populations sédentaires, avec commerces de proximité, etc....

Une surface alimentaire ouvrant jusqu'à 20 heures est à étudier, car il existe une demande pour cela aussi bien des riverains que des gens de passage ou des salariés du forum.

L'expérience faite dans le quartier Beaubourg il y a des années, avec une ouverture toute la nuit, n'avait en revanche pas été un succès. Ce point sera à reprendre dans le cadre de la réflexion sur la programmation des Equipements et Commerces.

Robert Allezaud rappelle que la cohabitation des espaces de repos, de culture et d'animation n'a pas été traitée.

Identité

Pour l'Atelier des Halles, deux conceptions s'opposent : des territoires de vie aménagés

pour le "bien commun" ou des espaces aménagés pour assurer une évacuation des flux la plus rapide possible. Michèle Collin insiste sur la tendance générale aujourd'hui (aussi bien chez les urbanistes que les architectes) à privilégier la gestion de la mobilité et des flux dans l'approche de la ville.

Elisabeth Bourguinat précise que la notion de "ville passante" développée par Mangin ne signifie pas qu'il recherche à accélérer les flux , mais qu'il cherche à faire disparaître les enclaves , les espaces "privatisés " par tel ou tel utilisateur, contrairement à ce qu'affirme Robert Allezaud. Ce dernier réaffirme que, dans son ouvrage sur « la Ville franchisée, le chapitre sur la « ville passante » induit non pas le jardin que souhaite Accomplir mais un dispositif de parcours. Les deux axes de David Mangin soulignés par sa « rambla » et son « long banc » ne font que confirmer la prédilection de cet architecte pour des flux de dispersion.

Elisabeth Bourguinat souligne qu'il faut distinguer la notion des flux d'usagers et de clients qui doivent entrer et sortir de la gare de la notion de fluidité des circulations qui correspond à une exigence de sécurité et qui est portée par la police bien plus par l'urbanisme ou l'architecture de Mangin. Si l'on veut développer la convivialité et les activités de rencontre, d'échange et de partage aux Halles , il faut permettre de petits rassemblements et des animations de rue .Or la police y est très réticente car dès qu'il y a fixation de personnes sur un lieu (SDF sur un banc, musiciens ou portraitistes dans la rue) les petits délits augmentent (pickpockets).

Ce problème se pose dans tous les espaces soumis à une forte fréquentation , aux Halles comme au pied de la Tour Eiffel. Pour elle, c'est surtout au niveau de la réglementation qu'il faut travailler si on veut rendre ce quartier plus convivial, cette notion de convivialité n'étant par ailleurs pas aussi contradictoire que la police semble le penser avec la notion de sécurité. Accomplir défend par exemple l'idée qu'en organisant des animations type videgrenier ou fête du Jardin Extraordinaire dans le Jardin des halles , on contribue à pacifier cet espace et faire reculer le sentiment d'insécurité de façon sans doute tout aussi efficace qu'en faisant stationner des cars de CRS à l'année.

AMENAGEMENT

Calendrier

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de maintenir la vie dans le quartier pendant les travaux et de réduire la gêne occasionnée.

La crainte du Collectif Beaubourg/Les Halles, qui regroupe les commerces de surfaces, est particulièrement forte sur ce plan et Alexandre Mahfouz indique que plusieurs commerces de la rue Rambuteau ont déjà fermé ou se sont mis en vente dans l'incertitude de voir leurs accès bloqués.

Robert Allezaud rappelle que la question de l'emploi et des délocalisations n'a pas été abordée.

Heures d'ouverture

La CGT s'en inquiète, et notamment d'un éventuel fonctionnement 24 heures sur 24 en soirée qui serait très difficile à supporter par les salariés. Les impératifs marchands ne doivent pas prédominer, et la recherche d'une animation du quartier ne passe pas forcément pas un équipement commercial de type Ikea ou autre, mais par des équipements à caractère

culturel, cinémas, etc...

Françoise Thomas indique que l'ensemble Forum restait ouvert tard le soir à l'origine, mais qu'il en était résulté une grande insécurité.

Le problème des heures d'ouverture concerne essentiellement les magasins de surface du futur bâtiment du Forum, et sera à reprendre dans le cadre du concours.

Elisabeth Bourguinat note qu'il faut distinguer la question de l'ouverture de la future surface alimentaire, qui devrait probablement s'aligner sur les commerces du quartier (20h) ou sur les horaires du Monoprix (22h), et les magasins de vêtements et de décoration dont on ne voit pas l'utilité qu'ils restent ouverts jusqu'à 22h ou davantage. La vie nocturne du quartier est assurée par les innombrables restaurants ou cafés et par les cinémas : pourquoi ajouter ce type de commerces?

Dimension verticale

Construction en hauteur: elle est fixée par le PLU, et n'exclut pas des ouvrages élevés de façon ponctuelle, dans le cadre du concours du futur "Carreau"

Fondations

A une question de Robert Allezaud, il est répondu que le problème des fouilles archéologiques ne se pose pas (ou plus). Néanmoins la Commission des Fouilles exercera un contrôle de droit.

La profondeur disponible de terre pour la végétation et les arbres ne dépassera en principe pas 2m, sauf dans les entrées récupérées des voiries souterraines. Une conception dynamique de la végétation pourrait être exploitée ("coulées vertes, terrasses de verdure, "murs végétaux", marché aux fleurs, serre tropicale avec une énergie de fonctionnement durable)

Energie

La centrale d'énergie du forum vient d'être complètement rénovée. En ce qui concerne la couverture du futur bâtiment du forum, Elisabeth rappelle le problème posé par le projet architectural initial de Mangin : la suppression de la verrière et son remplacement par un toit feront du Forum un gouffre énergétique : comment le chauffer en hiver et le climatiser en été ? De plus, la luminosité parvenant au fond du cratère sera fortement réduite par le toit formé de caissons et le système de passerelles et d'escalators prévu au centre du cratère. L'équipe SEURA n'a jamais répondu aux questions qui lui avaient été posées à ce sujet dès le départ. Actuellement, le Forum est à la fois un cocon protégé du froid ou de la chaleur extérieure, et un puits de lumière jusqu'au niveau -3. Il risque de perdre ces 2 caractéristiques car il semble que Mangin, bien que son projet architectural n'ait pas été retenu, maintienne ses caractéristiques architecturales dans le cahier des charges qu'il est en train de préparer pour le futur concours international. L'objectif de faire correspondre ce bâtiment au label HQE (haute qualité environnementale) ne pourrait certainement pas être atteint dans ces conditions. Par ailleurs, le Forum y perdra certainement en commercialité, ce qui nuira à la fois à Espace Expansion, aux commerçants, et bien sûr aux salariés qui risquent de voir disparaître leur emploi.

Circulations/Accès

• Elisabeth Bourguinat indique que le dispositif central avec passerelles et escalators est également remis en cause par une étude en cours d'achèvement sur les flux de piétons à prévoir dans la future configuration. Trois accès du niveau 0 au niveau -1 sont prévus côté Porte Lescot, Porte Rambuteau, et Porte Berger (probablement sur le modèle de la ligne 14 du métro avec à la fois un accès rapide et une bonne irrigation de chaque niveau); du coup, l'accès par le centre de la passerelle (à la fois en venant du jardin et venant de Lescot) sera

probablement très peu fréquenté. Elle regrette que les premiers éléments disponibles de cette étude , qui semblent avoir quelque peu ébranlé l'équipe SEURA, n'aient pas été communiqués lors de la réunion du 7 Juin.

Thierry Le Roy conclut en disant que ce problème des **accès et des circulations verticales et de sécurité** est fondamental et sera à reprendre dans le concours du futur bâtiment du Forum..

EN CONCLUSION

Thierry le Roy précise quelques points :

- Le concours du futur bâtiment du Forum permettra d'approfondir plusieurs problèmes complexes abordés lors de la réunion , comme la surface alimentaire, les horaires d'ouverture, les circulations, la sécurité, la verrière, etc...
- Accès , circulations : une étude est en cours par Mangin , pour la fin Juillet .Une réunion spécifique sur le sujet sera à organiser à la rentrée.
- Sécurité: il n'existe aucun impératif de mise aux normes si on ne fait pas de travaux (ce qui explique que la RATP ne demande rien) . Il s'agit d'un problème très technique à régler par les partenaires avec les services techniques de la Préfecture de Police

Commerces de surfaces : Alexandre Mahfouz rappelle les inquiétudes des commerçants de surface, à la perspective de voir créer le Rialto suggéré par Nouvel au dessus du Sébastopol. Il préfère de loin la matérialisation de la zone piétonne par des revêtements de chaussée spécifiques sur le Sébastopol. La solution de la création d'un tunnel souterrain pour les voitures sur une partie du Sébastopol a été étudiée à plusieurs reprises par le passé mais elle est impossible du fait de la présence d'un égout très important sous la partie centrale de la chaussée.

Equipements pour les sans abri : Emmaüs préférant mettre l'accent sur un espace d'accueil de jour, Robert allezaud ne reprend plus à son compte la Maison des sans abri âgés, revendication qui figurait pourtant dans le programme du 3 décembre 2003 .Un projet de bagagerie à caractère bénévole complémentaire par rapport au projet d'accueil de jour se met en place actuellement en partenariat entre des associations d'habitants et des membres de conseil de quartier d'une part, les associations spécialisées comme Emmaüs d'autre part. Françoise Thomas exprime ses réserves sur ce projet.

Style de rapports :il est demandé que les participants respectent la courtoisie des échanges. Un souhait acté par le garant

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 26 JUIN :

1. points non abordés le 8 juin :

- malentendants (une subvention sera demandée à la ville par les intéressés avec l'appui des associations.)
- concertation : ateliers d'usagers, expertise (12-13)

- sens : principes, image/identité du site (23-24-25-26)

aménagement : dessus/dessous, structures, phasage (33-36)

2. poursuite de la réflexion sur les propositions concrètes, à partir de la trame de l'Atelier éventuellement modifiée complétée par les 62 propositions d'Accomplir. Lors de cette première réunion, nous sommes allés jusqu'à la question des Equipements (non traitée)

3. plan de déambulation des Halles le 30 juin

4. rappel :date et salle (plus grande) des prochaines réunions (liste des associations) et débats publics (jardin, Carreau)